

REGLEMENT INTERIEUR CENTRE DE VEILLE ET D'INNOVATION

- Chaque utilisateur, quel que soit son statut, doit prendre son repas à l'extérieur du CVI
- Le frigo et le micro sont à usage uniquement du personnel du CVI
- Interdiction d'apporter des contenants liquides (café, thermos, canettes, bouteilles) à proximité du matériel numérique et informatique
- Interdiction de ramener de l'alcool dans le CVI
- Interdiction de fumer dans le CVI
- Les salles doivent être remises en ordre et propres au départ des utilisateurs : les tables doivent être nettoyées avec des lingettes si nécessaire (s'adresser au personnel), les chaises doivent être rangées autour des tables ou en pile sur le côté pour ne pas gêner la circulation
- Les utilisateurs doivent vider les poubelles remplies pendant la durée de l'occupation des salles, puis les déposer devant le monte-charge à leur départ
- Les utilisateurs sont responsables de leur propre matériel et objets personnels. Le personnel du CVI ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol
- Les utilisateurs doivent avoir une attitude correcte et respectueuse vis-à-vis du matériel utilisés et des autres occupants du CVI.